

GÉORISQUES

Rapport de risques

📍 Commune recherchée :

76800 Saint-Étienne-du-
Rouvray

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et
technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

7 Risques naturels identifiés :



INONDATION



sur ma commune :
EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE



sur ma commune :
EXISTANT



RISQUES CÔTIERS (SUBMERSION MARINE, TSUNAMI)



sur ma commune :
EXISTANT



SÉISME



sur ma commune :
FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN



sur ma commune :
EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES



sur ma commune :
FAIBLE



RADON



sur ma commune :
FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)



sur ma commune :
CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



sur ma commune :
CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

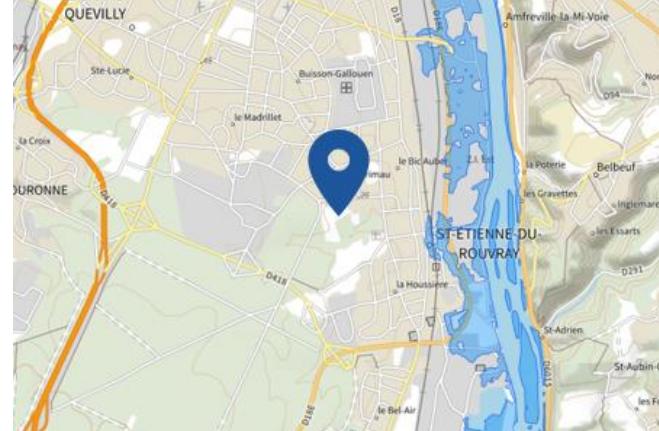
 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Saint-étienne-du-rouvray

Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : PPRN-I - Seine Normande de Sotteville-sous-le-Val au Trait

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRN-I - Seine Normande de Sotteville-sous-le-Val au Trait a été prescrit sur votre commune.

Date de prescription : 31/10/2024

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



PPRN : PPRI-Seine boucle de Rouen

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRI-Seine boucle de Rouen a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 29/07/1999

Date d'approbation : 20/04/2009

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

Risque d'inondation sur Saint-étienne-du-rouvray



TRI : ROUEN-LOUVIERS-AUSTREBERTHE

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 76DREAL20140004



AZI : Atlas des PHEC,

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.



PAPI : PAPI - Rouen-Louviers-Austreberthe

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est PAPI_2024_0004.

Il couvre les aléas et sous aléas :

Inondation

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
- Par ruissellement et coulée de boue
- Par remontées de nappes naturelles

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

8 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

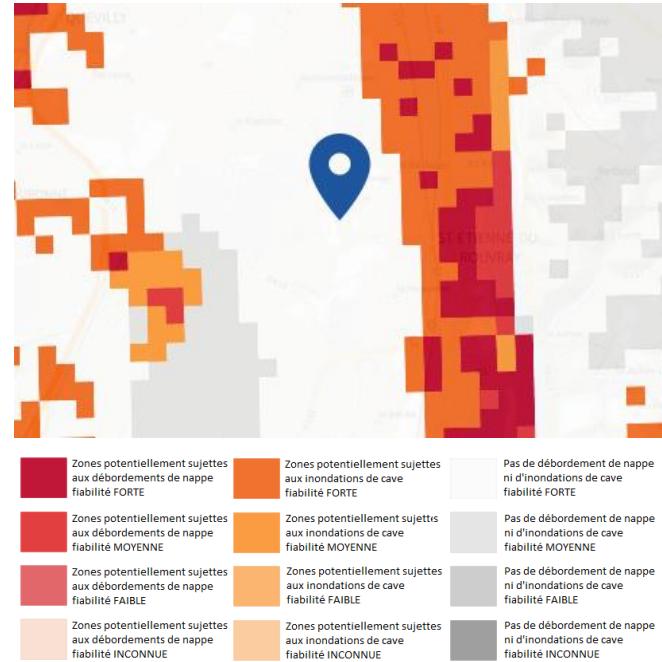
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1835008A	Inondations Remontée Nappe	01/02/2018	30/01/2019
IOCE1027783A	Inondations et/ou Coulées de Boue	10/06/2010	03/11/2010
INTE0100513A	Inondations Remontée Nappe	27/03/2001	26/09/2001
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9800067A	Inondations et/ou Coulées de Boue	11/06/1997	28/03/1998
INTE9400582A	Inondations et/ou Coulées de Boue	19/07/1994	17/12/1994
ECOA8800079A	Inondations et/ou Coulées de Boue	07/05/1988	23/10/1988
INTE8700362A	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/09/1987	11/11/1987

Risque de remontées de nappe sur Saint-étienne-du-rouvray

Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE



PAPI : PAPI - Rouen-Louviers-Austreberthe

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est PAPI_2024_0004.

Il couvre les aléas et sous aléas :

Inondation

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
- Par ruissellement et coulée de boue
- Par remontées de nappes naturelles

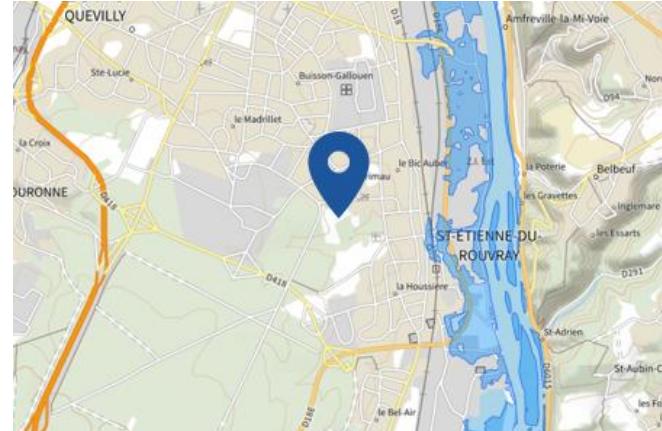
Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risques côtiers sur Saint-étienne-du-rouvray

Risque sur la commune EXISTANT

Les risques littoraux sont causés par plusieurs types de phénomènes.

- La submersion marine : c'est une inondation temporaire des zones côtières par la mer dans des conditions météorologiques et de marée défavorables (augmentation du niveau moyen de la mer pendant une dépression, déferlement de fortes vagues).
- Les tsunamis : ce sont des vagues de grande hauteur, provoquées par des séismes ou des séismes sous-marins. Les vagues peuvent atteindre plusieurs mètres de hauteur sur certains territoires d'outre-mer.
- Le changement climatique a pour conséquence une augmentation du niveau moyen de la mer, ce qui aggrave aussi les risques littoraux.



 Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



TRI : ROUEN-LOUVIERS-AUSTREBERTHE

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 76DREAL20140004



PAPI : PAPI - Rouen-Louviers-Austreberthe

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est PAPI_2024_0004.

Il couvre les aléas et sous aléas :

Inondation

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
- Par ruissellement et coulée de boue
- Par remontées de nappes naturelles

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

1 événements liés aux risques côtiers classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

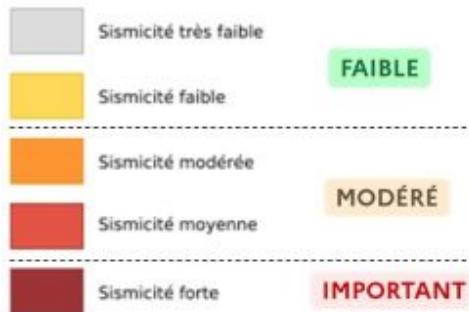
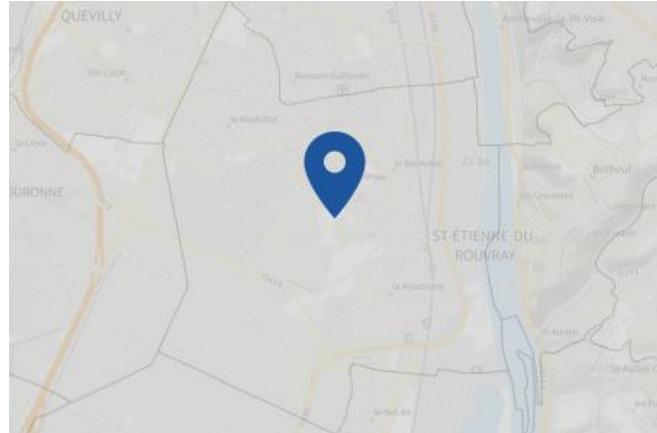
Risques côtiers sur Saint-étienne-du-rouvray

Risque de séisme sur Saint-étienne-du-rouvray

Risque sur la commune FAIBLE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Saint-etienne-du-rouvray

Risque sur la commune

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

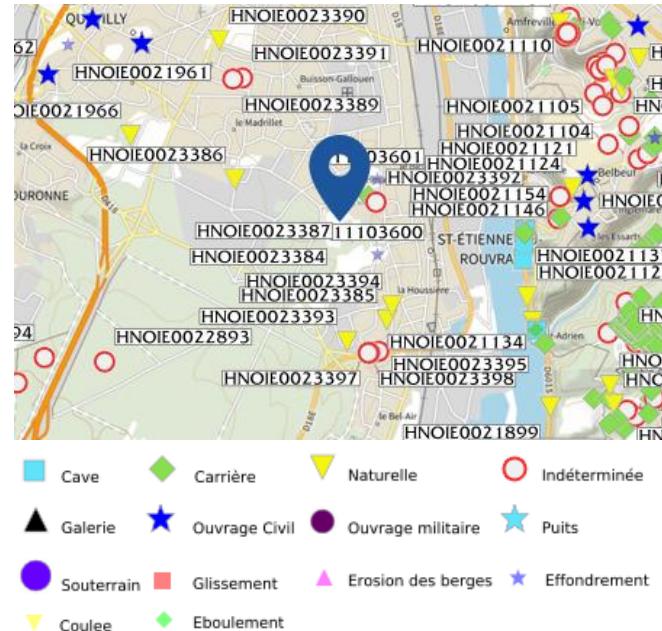
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement



Informations détaillées :

i

DDRM : DDRM76

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Mouvement de terrain

Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines)

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

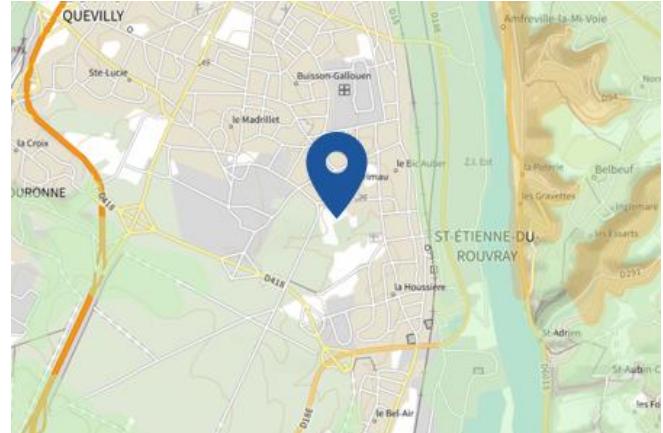
Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Saint-étienne-du-rouvray

 Risque sur la commune FAIBLE

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Faible Modéré Important

Informations détaillées :



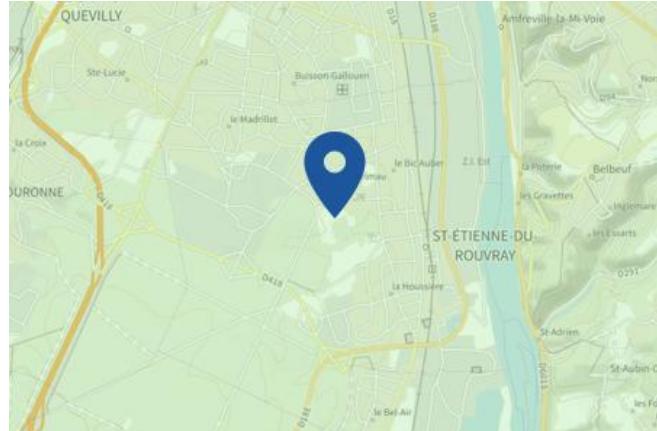
RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de 1/3.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Saint-étienne-du-rouvray

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



 Faible  Modéré  Important

Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de 1/3.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Saint-Étienne-du-rouvray

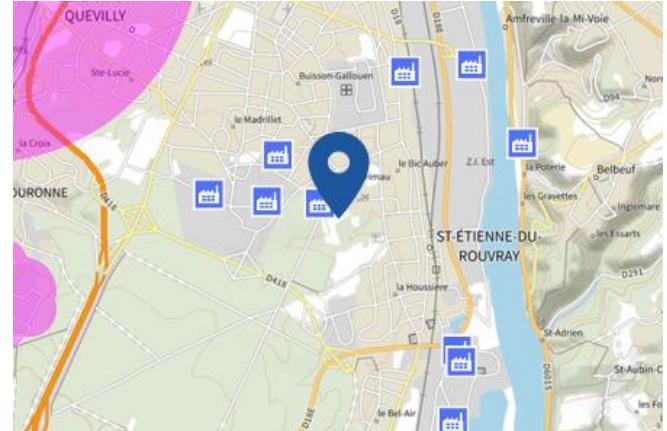
Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



-  Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique.
-  Usine Seveso seuil haut
-  Usine Seveso seuil bas
-  Usine non Seveso

Informations détaillées :



DDRM : DDRM76

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Risque industriel

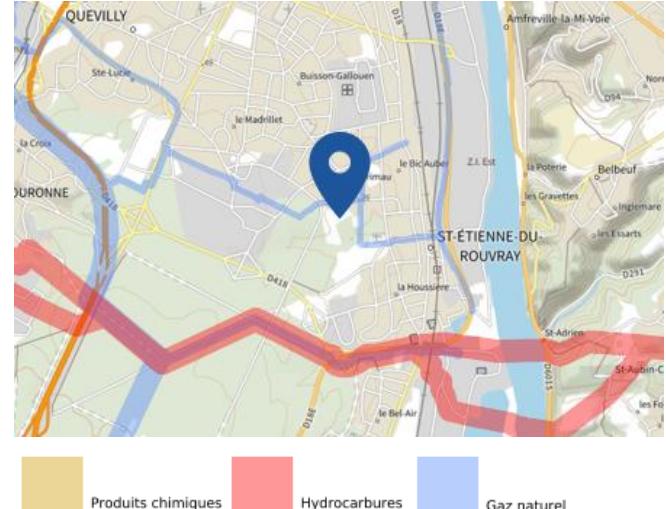
6 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
LE CHROME DUR SN	Non Seveso
CERTAM	Non Seveso
TARANIS DU ROUVRAY	Non Seveso
ETABLISSEMENTS LAGUERRE	Non Seveso
FEV FRANCE	Non Seveso
DS SMITH PACKAGING SEINE NORMANDIE	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Saint-Étienne-du-rouvray

 Risque sur la commune CONCERNÉ

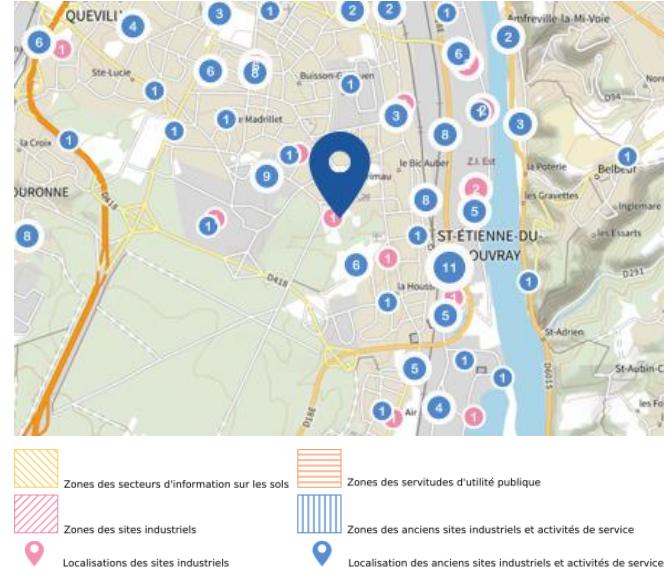
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Saint-étienne-du-rouvray

Risque sur la commune CONCERNÉ

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.



SUP :

Votre commune contient un sol pollué occasionnant des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

2 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
11103600	Effondrement / Affaissement	Rue de Couronne
11103601	Effondrement / Affaissement	

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

15 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
HNOIE0023384	carrière	76575_18
HNOIE0023385	naturelle	76575_20
HNOIE0023386	naturelle	76575_21
HNOIE0023387	carrière	76575_37
HNOIE0023388	carrière	76575_38
HNOIE0023389	indéterminé	76575_40
HNOIE0023390	naturelle	76575_41
HNOIE0023391	indéterminé	76575_42
HNOIE0023392	indéterminé	76575_46
HNOIE0023393	naturelle	76575_47
HNOIE0023394	naturelle	76575_48
HNOIE0023395	indéterminé	76575_49
HNOIE0023396	indéterminé	76575_50
HNOIE0023397	indéterminé	76575_51
HNOIE0023398	indéterminé	76575_52

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

21 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

121 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4087407	SAINT-GOBAIN GLASS SOLUTIONS	En arrêt	Façonnage et transformation du verre plat
SSP4087383	Compagnie d'Affrettement Transport	En arrêt	
SSP3865172		Indéterminé	
SSP3865171		Indéterminé	
SSP3865170		Indéterminé	
SSP3865169		Indéterminé	
SSP3865168		Indéterminé	
SSP3865167		Indéterminé	
SSP3865166		Indéterminé	
SSP3865165		Indéterminé	
SSP3865164		Indéterminé	
SSP3865163		Indéterminé	
SSP3865162		Indéterminé	
SSP3865017		Indéterminé	
SSP3865016		Indéterminé	
SSP3865015		Indéterminé	
SSP3865014		Indéterminé	
SSP3865013		Indéterminé	
SSP3864876	dépôt de pneus	En arrêt	
SSP3864855		Indéterminé	
SSP3864847		Indéterminé	
SSP3864716		En arrêt	
SSP3864714		Indéterminé	
SSP3864644		Indéterminé	
SSP3864643		En arrêt	
SSP3864578	station service	Indéterminé	
SSP3864577		Indéterminé	
SSP3864576	station service	Indéterminé	
SSP3864575		En arrêt	
SSP3864574		Indéterminé	
SSP3863999		En arrêt	
SSP3863998	IDEX	Indéterminé	
SSP3863997		En arrêt	
SSP3863996		Indéterminé	
SSP3863995		Indéterminé	
SSP3863994		Indéterminé	
SSP3863993		Indéterminé	
SSP3863992		Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3863991		Indéterminé	
SSP3863990		Indéterminé	
SSP3863989		Indéterminé	
SSP3863988		Indéterminé	
SSP3863987		Indéterminé	
SSP3863986	Dépôt de chiffons, ferrailles, casse-	En arrêt	Collecte des déchets non dangereux
SSP3863985		Indéterminé	
SSP3863984		Indéterminé	
SSP3863983		Indéterminé	
SSP3863982		Indéterminé	
SSP3863981		Indéterminé	
SSP3863980		Indéterminé	
SSP3863979		Indéterminé	
SSP3863978		Indéterminé	
SSP3863977		Indéterminé	
SSP3863976		Indéterminé	
SSP3863975		Indéterminé	
SSP3863974		Indéterminé	
SSP3863973		Indéterminé	
SSP3863972		Indéterminé	
SSP3863971	ancienne sablière	En arrêt	
SSP3863970		Indéterminé	
SSP3863969		Indéterminé	
SSP3863968		En arrêt	
SSP3863967		Indéterminé	
SSP3863966		En arrêt	
SSP3863965		En arrêt	
SSP3863964		Indéterminé	
SSP3863963		Indéterminé	
SSP3863962		Indéterminé	
SSP3863961		Indéterminé	
SSP3863960		Indéterminé	
SSP3863959	sur le site Isover-Saint-Gobain (76-4117)	Indéterminé	
SSP3863958		En arrêt	
SSP3863957	CGE- captage de "La Chapelle"	Indéterminé	
SSP3863956	Décharge O.M. dans carrières	En arrêt	
SSP3863955		Indéterminé	
SSP3863954		Indéterminé	
SSP3863953	papeterie	Indéterminé	
SSP3863952		Indéterminé	
SSP3863951		En arrêt	
SSP3863950		En arrêt	
SSP3863949	ancienne carrière	En arrêt	
SSP3863948		En arrêt	
SSP3863947		Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3863946		En arrêt	
SSP3863945		En arrêt	
SSP3863944		En arrêt	
SSP3863943		En arrêt	
SSP3863942		Indéterminé	
SSP3863941		En arrêt	
SSP3863865	décharge	Indéterminé	
SSP3863823		En arrêt	
SSP3863819	ballastière en eau	En arrêt	
SSP3860643		Indéterminé	
SSP3860642		Indéterminé	
SSP3860640		Indéterminé	
SSP3860639		Indéterminé	
SSP3860638		Indéterminé	
SSP3860637		En arrêt	
SSP3860636	Station Elf	En arrêt	
SSP3860635		En arrêt	
SSP3860634	SIAN	En arrêt	
SSP3860633		En arrêt	
SSP3860632	UIP	En arrêt	
SSP3860631		En arrêt	
SSP3860630		Indéterminé	
SSP3860629		Indéterminé	
SSP3860628		En arrêt	
SSP3860627		Indéterminé	
SSP3860626		Indéterminé	
SSP3860625		En arrêt	
SSP3860624		En arrêt	
SSP3860623		En arrêt	
SSP3860622		Indéterminé	
SSP3860621		Indéterminé	
SSP3860620		En arrêt	
SSP3860619		En arrêt	
SSP3860618		Indéterminé	
SSP3860617	Supermarché Radar super	En arrêt	
SSP3860558		En arrêt	
SSP3860552	Abattoir Municipal	En arrêt	
SSP505464	PLASTIQUES VAL DE SEINE	En arrêt	



QUE FAIRE EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la mairie sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre kit d'urgence **72 heures** avec les objets et articles essentiels

- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de protection à installer : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une zone refuge à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation
OU IDENTIFIEZ un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues

- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



QUE FAIRE EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- REPÉREZ les endroits où vous protéger : loin des fenêtres, sous un meuble solide
- FIXEZ les appareils et meubles lourds pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H avec les objets et articles essentiels
- FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité de votre bâtiment



Pendant les secousses

- ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, ELOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT
- NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- EN VOITURE, NE SORTEZ PAS et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- RESTEZ ATTENTIF : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



EVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

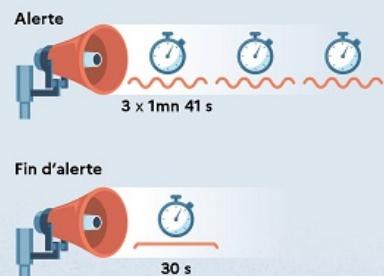
ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la préfecture : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir

- IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE pour le reconnaître en cas d'événement

- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h et munissez-vous de gros scotch



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- METTEZ-VOUS À L'ABRI dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS, arrêtez la ventilation et la climatisation
- SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours

- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES afin de vous protéger des éclats de verre éventuels

- EN CAS DE GÈNE RESPIRATOIRE respirez à travers un linge humide



Jusqu'à la fin de l'alerte



- RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



- ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



- RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



- NE FUMEZ PAS, évitez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr